

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

MAIRIE  
DE

SAINT-JEAN-DU-BRUEL

Nombre de conseillers :

En exercice..... 15  
Présents..... 10  
Votants..... 15  
Procurations..... 5

Date de la convocation : 30/01/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS

Le 3 février à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL,  
légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil,  
sous la présidence de Monsieur VIDAL Claude, maire

**PRESENTS** : Mesdames COBO Rolande, DELEU Françoise, JUANABERRIA Anne-Marie, VIALA Régine, VIDAL Nadine, Messieurs DRIGOUT Jean-Luc, REFREGEBS Claude, VERGUES Michel, VIALA Daniel, VIDAL Claude,

**PROCURATIONS** : Monsieur ASSIE Allan a donné procuration à Madame VIALA Régine, Monsieur VIDAL Didier a donné procuration à Monsieur REFREGEBS Claude, Monsieur DAUMAS Jean-Michel a donné procuration à Monsieur VIDAL Claude, Monsieur QUATREFAGES Damien a donné procuration à Monsieur DRIGOUT Jean-Luc, Madame MASSON Aurélie a donné procuration à Monsieur VERGUES Michel.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Monsieur DRIGOUT Jean-Luc a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**SECRETAIRE AUXILIAIRE DE SEANCE** : Madame GUIRAUD Delphine, secrétaire de mairie, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

## SEANCE N° 2

## DELIBERATION N° 7

DESIGNATION DU REPRESENTANT AU SEIN DE L'AGENCE DEPARTEMENTALE  
AVEYRON INGENIERIE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la Commune adhère à l'Agence Départementale Aveyron Ingénierie en vertu de la délibération n° 4 du 12/07/2013.

Considérant le renouvellement du Conseil municipal, il convient aujourd'hui de procéder à la désignation du représentant de la Commune au sein de l'Assemblée Générale de l'Agence.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil municipal de désigner le représentant de la Commune au sein de l'Agence.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré

Décide à 15 voix pour

- **DE DESIGNER** pour représenter la Commune à l'Agence Départementale Aveyron Ingénierie Monsieur Jean-Michel DAUMAS lequel accepte les fonctions
- **DAUTORISER** Monsieur Jean-Michel DAUMAS à être membre du Conseil d'Administration de l'Agence dans le cas où il serait désigné par les membres du collège des communes comme représentant de ce collège au sein du Conseil.

*Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits  
Ont signé les membres présents et représentés*

*Le maire  
Claude VIDAL  
Acte dématérialisé*

## Acte rendu exécutoire

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le ..... 09 FEV. 2023
- par publication sur le site internet [www.saintjeandubruel.fr](http://www.saintjeandubruel.fr) le ..... 10 FEV. 2023

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 63, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter de la date de réception en préfecture ou par l'application Télérecours accessible à l'adresse suivante : <http://www.toulouse.fr>

Recueil 09/02/2023